

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 DDCT 82 Subventions (6 500 euros) et conventions avec 2 associations menant des actions au titre de la politique de la ville dans le Quartier Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17^{ème}) – Troisième enveloppe 2014.

M^{me} Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale voté le 27 mars 2007 ;

Vu le projet de délibération en date du 7 octobre 2014, par lequel Madame La Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville dans le 17^{ème} arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 17^{ème} arrondissement en date du 13 octobre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M^{me} Colombe BROSSEL au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention globale de 3 500 euros est accordée à l'association Centre Epinette Famille Insertion Accueil CEFIA (3001) pour la fête de quartier, fête de la musique (2 000 euros / 2014_07242) et pour une action d'écrivain public numérique (1 500 euros /2014_07240). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au montant mentionné.

Article 2 : Une subvention de 3 000 euros est accordée à l'Association Générale des Familles 17^{ème} (1541 / 2014_07241) pour un apprentissage du français langue étrangère à des adultes. Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au montant mentionné.

Article 3 : Les dépenses correspondantes, s'élevant au total à 6 500 euros, seront imputées au chapitre 65 - rubrique 020 - nature 6574 - ligne 15001 "provision pour associations œuvrant pour le développement des quartiers" du budget de fonctionnement 2014 de la Ville de Paris.